



Association des producteurs
de fraises et framboises du Québec



Volume 2, numéro 2, novembre 2012

Cette publication est une
gracieuseté de :



LES NOUVELLES FRAÎCHES

Quoi de neuf dans le secteur des fraises et framboises au Québec?

ACTUALITÉS TRÈS FRAÎCHES

Bilan de la saison 2012

De façon générale, la saison de production a été très bonne. Il va de soi que les systèmes d'irrigation étaient une nécessité pour passer au travers de la saison, mais les températures chaudes et sèches ont favorisé de bons rendements et une qualité de fruits remarquable.

La saison a été exceptionnellement précoce et la mise en marché a connu une période particulièrement difficile à la mi-juin. En effet, en plus de l'abondance des fraises d'été, la récolte prématurée des fraises supposées être de la variété tardive Saint-Laurent, mais qui s'est avérée être une autre variété plus hâtive, a grandement débalancé l'étalement de la récolte planifiée par les producteurs et provoqué une chute des prix.

Réunis lors d'une rencontre du conseil d'administration de la chambre de coordination ce 29 novembre, les principaux distributeurs, soit IGA, Loblaw et Metro, ont précisé que la qualité des fraises à la saison 2012 avait été vraiment très bonne et que les approvisionnements avaient somme toute été assez biens.

Pour la saison des framboises, les températures chaudes et sèches ont malmené certains plants. Tout de même, le rendement a été au rendez-vous. La production sous tunnel a quant à elle été acceptable, mais il reste encore beaucoup à apprendre sur cette méthode de production, de même que dans la production hors sol.

Pour les distributeurs, il apparaît urgent de développer un meilleur produit avec une meilleure conservation car la rentabilité est actuellement problématique compte tenu des nombreux crédits que les entrepôts doivent faire aux marchands au regard de la piètre conservation des framboises. Il s'agit d'un produit extrêmement populaire, mais il reste beaucoup de travail à faire pour offrir une framboise de qualité similaire à celles qui sont importées.



Office de promotion et de recherche de la fraise au Canada

Au cours de l'automne, le comité dédié à ce projet a débuté sa tournée canadienne en rencontrant, au début octobre, les producteurs de fraises de l'Ontario à Vineland Station. Par la suite, ce sont les provinces des prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba) qui ont accueilli le comité au début novembre. La rencontre avec les producteurs de la Colombie-Britannique s'est déroulée dans la semaine du 13 novembre, à Abbotsford et au centre de recherche d'Agassiz, et celle avec les producteurs de la Nouvelle-Écosse le 22 novembre à Kentville. Les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick seront rencontrés les 10 et 11 décembre prochain.

Lors de ces rencontres, les spécialistes en horticulture des ministères de l'Agriculture sont présents, de même que des représentants d'Agriculture Canada, des chercheurs et des membres des associations de distribution de fruits et légumes. Il s'agit d'une large consultation visant à stimuler le secteur de la fraise au Canada grâce à la collaboration de tous les maillons de la filière. Jusqu'à maintenant, une grande majorité des participants rencontrés ont démontré un très vif intérêt face à ce projet. Notons qu'il s'agit d'un budget de plus de 2 224 000 \$ qui serait investi annuellement en promotion et en recherche dans le secteur de la fraise au Canada.

Cependant, les principaux défis seront de formaliser les contributions des producteurs de chaque province canadienne en harmonie avec chacune des législations provinciales et de finaliser une entente cadre avec les Services Frontaliers du Canada pour la facturation des redevances sur les importations. Bien que sur la bonne voie, ces deux défis vont demander beaucoup d'énergie.

Du côté de la main-d'œuvre

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle, une résolution unanime a été prise à l'effet de défendre le principe de la rémunération des cueilleurs au rendement dans le cadre des modifications apportées à

la *Loi sur les normes du travail* qui signent la fin de cette pratique à compter du 30 avril 2014.

Un récapitulatif de ce dossier peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.fraisesetframboisesduquebec.com/apffq_fr/dossiers_de_lheure/main_doeuvre.php

Afin de bien défendre ce dossier, un sondage sera réalisé auprès de l'ensemble des producteurs de fraises et de framboises du Québec au cours du mois de décembre. Si vous êtes concernés, nous vous prions de bien vouloir prendre le temps d'y répondre car votre participation et vos réponses sont extrêmement importantes pour étoffer nos représentations politiques. Merci de nous aider à VOUS aider. Le comité main-d'œuvre se réunira le 10 janvier prochain pour convenir des suites à donner à ce dossier.

Concours : ma ferme mon monde

C'est la 6^e édition de ce concours qui récompense les entreprises agricoles se démarquant par l'originalité et la qualité de leurs pratiques en gestion des ressources humaines. Déposez votre candidature d'ici le 17 janvier 2013. Tous les détails à l'adresse suivante :

<http://www.agricarrieres.qc.ca/pages/concours-ma-ferme-mon-monde-la-bonne-idee-en-grh.aspx?lang=Fr-Ca>

Bonne chance à tous !

LES FRAÎCHES DE LA RECHERCHE

Homologations

- ✓ **Insecticide Silencer 120 EC**, contre les adultes du charançon noir de la vigne (répression seulement) dans la fraise
<http://www.agrireseau.qc.ca/phytoprotection/navigation.aspx?id=84410>
- ✓ **Fongicide FLINT**, contre le blanc dans la fraise
<http://www.agrireseau.qc.ca/phytoprotection/navigation.aspx?id=84414>
- ✓ **Insecticides Matador 120EC et Warrior**, contre le charançon noir de la vigne dans la fraise
<http://www.agrireseau.qc.ca/grandescultures/documents/Matador%20120EC.Strawberry.CG15.Celery.Saskatoon%20berry.CG9.Booklet.F.pdf>

Metro et CanadaGAP

Dans une lettre du 7 novembre 2012 dont nous avons obtenu copie, Metro annonce à ses fournisseurs que peu importe le type de livraison ou l'origine des produits, les fruits et légumes achetés par la chaîne à partir du 31 décembre 2012 devront répondre aux exigences d'une certification reconnue par le GFSI; dans notre cas, la certification CanadaGAP. Cela s'applique aux produits locaux et importés en livraison directe ou FOB. Metro est donc le deuxième distributeur au

Québec à avoir une telle exigence pour l'ensemble des produits vendus en magasin.

Pour plus de renseignements sur le programme CanadaGAP : <http://www.canadagap.ca>

Et sur les outils de financement disponibles : <http://www.cdaq.qc.ca/ShowDoc.asp?Rubrique=206&Document=383>

Grappe horticole d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Le cadre stratégique multilatéral *Cultivons l'Avenir 2* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a déjà fait l'objet d'une entente entre les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral. Sans connaître tous les détails, nous savons cependant que les investissements fédéraux dans les programmes gouvernementaux à frais partagés dans l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés augmenteront de 50 %. Ce cadre stratégique s'appliquera du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2018.

Compte tenu de la vitesse à laquelle le secteur a dû répondre aux programmes de grappes agroscientifiques lors de la première mouture, en 2009, nous avons cette fois-ci devancé l'annonce des budgets et le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) a mis le processus en branle dès juillet 2012. Depuis, les priorités des producteurs d'un océan à l'autre ont été identifiées. En novembre, les chercheurs du secteur des petits fruits ont reçu une invitation à soumettre une lettre d'intention au CCH. Les prochaines étapes seront celles de la sélection préliminaire des projets et d'un appel aux demandes détaillées. Ainsi, lorsqu'AAC publiera les modalités de fonctionnement pour les grappes, le secteur horticole sera fin prêt à déposer ses projets.

À notre connaissance, sept projets impliquant les fraises et les framboises ont été déposés cette année. Ils couvrent des sujets allant des cultures protégées à la drosophile à ailes tachetées, en passant par les cultures hors-sol, l'irrigation et la sélection variétale. L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec suit de près le processus de sélection des projets et collabore avec le CCH dans le processus de mise en place de la grappe 2013-2018.

Article 52 du Code de gestion des pesticides

Depuis 2008, l'article 52 exige des zones tampons de 20 ou 30 mètres autour des immeubles. En mai 2012, des modifications à cet article ont été acceptées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs afin de prendre en compte à la fois le type de buse utilisée pour

faire l'épandage et la nature des plantes protégées. En fonction de l'outillage employé, les zones tampons pour les framboises peuvent être réduites jusqu'à 5 mètres. Vous trouverez plus de détails sur le site suivant : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/publications/note-instructions/08-01.htm>

Projets en cours à l'échelle canadienne

Évaluation de l'efficacité du Naturalis-L contre la punaise terne dans les cultures de fraises : <http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1344874321708&lang=fr>

Publications intéressantes

Le Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec (CDAQ) publie régulièrement son bulletin **CDAQ'actualité** mettant en vedette les résultats des projets ayant été financés par les nombreux programmes que gère son équipe. On y apprend par exemple, dans le numéro de juillet dernier, que la compagnie de recherche Phytodata inc. a terminé un projet sur le captage des spores de *Botrytis cinerea* dans la culture de la framboise. Les résultats du projet démontrent que l'on peut étendre l'utilisation de capteurs de spores à la framboise et que, comme dans la vigne et la fraise, cet outil permet de faire une utilisation plus spécifique des fongicides. Le modèle exact de gestion du risque reste cependant à déterminer. Pour plus de renseignements, visitez le site www.cdaq.qc.ca, dans la section « Nouvelles ».

LA VEDETTE FRAÎCHE DU MOIS



L'année 2012 s'achève déjà. À notre distinguée clientèle de producteurs de fraises et de framboises du Québec nous disons merci! Cette saison, nous l'espérons, fut fructueuse pour vous tous!

Chez Maritime Paper Products Ltd, la qualité de nos emballages, notre service empressé ainsi que la livraison en temps requis nous ont permis, au fil des ans, de nous tailler une réputation enviable dans ce marché si compétitif. Pour ceux et celles qui connaîtraient moins l'entreprise, nous les invitons à nous visiter en tout temps au www.maritimepaper.com.

Enfin, nous désirons profiter de l'occasion qui nous est offerte pour vous souhaiter à toutes et tous de très joyeuses fêtes! Que l'Année 2013 puisse combler toutes vos attentes!



LA CHRONIQUE DU CONSEILLER

Kevin Schooley,

Directeur général

Ontario Berry Growers Association

L'industrie ontarienne des fraises et framboises en 2012

Il y a plus de 600 producteurs de fraises et de framboises en Ontario, dont environ 150 sont membres de l'Association ontarienne des producteurs de petits fruits (Ontario Berry Growers Association – OBGA). Chaque année, cette association investit environ 15 000 \$ en promotion, principalement en ligne, de même qu'environ 40 000 \$ en recherche et de façon plus spécifique dans le *Programme des grappes agroscientifiques canadiennes*.

L'industrie ontarienne des fraises a été victime de gels sévères à la fin du mois d'avril 2012. Celui-ci a sérieusement endommagé les fraises d'été et d'automne, principalement dans les régions du sud de l'Ontario et de façon plus modérée dans l'est et le nord de cette province. Toutefois, ce gel n'a eu que des effets minimes sur les framboises. Durant l'été, des conditions de sécheresse ont été communes dans plusieurs régions de l'Ontario et cela a créé des dépenses et des défis additionnels avec, notamment, l'augmentation des besoins en irrigation. Plusieurs producteurs ont fait face à un manque d'eau dans un contexte où les températures supérieures à la moyenne, jumelée à très peu de précipitations, ont augmenté les besoins en eau d'irrigation.

Cependant, malgré les dommages causés par le gel en début de saison, de nombreux producteurs n'ont rapporté que des baisses minimales des volumes de fraises d'été et d'automne récoltés qui, au final, ont été au-dessus des moyennes. La saison hâtive et les conditions automnales favorables ont pour leur part permis aux producteurs de récolter leurs fraises à jour neutre sur une plus longue période, venant expliquer en grande partie cette augmentation des rendements.

La récolte de framboises a également été constante au cours des dernières années. On note en effet une légère augmentation du nombre d'acres de framboisiers plantés sous abris à l'échelle de la province. Un petit nombre de producteurs a par ailleurs essayé les tunnels et les parapluies et nous assistons à une augmentation des

ventes chez les grossistes grâce à une amélioration de la **LA CAPSULE NORAMPAC** qualité des fruits.

La drosophile à ailes tachetées (DAT) a été retrouvée dans la plupart des régions de l'Ontario et cela a créé des maux de tête aux producteurs et augmenté les coûts pour la production de la fraise d'automne. Quant aux framboises d'automne, elles sont considérées comme étant une production où les interventions contre les insectes sont minimales. Certaines sources ontariennes prédisent d'ailleurs que plusieurs producteurs vont détruire leurs champs s'ils ont à intervenir massivement contre la DAT.

En général, les producteurs ontariens ont eu une année relativement bonne. La plupart d'entre eux diversifient leurs cultures afin de minimiser les risques. L'industrie ontarienne de la fraise espère globalement que la popularité de la consommation locale aura une influence positive sur la consommation des fraises d'ici.

LES ÉVÉNEMENTS À SURVEILLER

➤ Les journées horticoles régionales du MAPAQ :

- **Montérégie** : Journées horticoles de Saint-Rémi du 5 au 7 décembre 2012 à Saint-Rémi (petits fruits le 6 décembre)
- **Laurentides** : Journées des petits fruits les 23 et 24 janvier 2013 à Saint-Eustache
- **Lanaudière** : Journées agricoles Montréal-Laval-Lanaudière du 30 janvier au 19 février 2013 (journée petits fruits le 5 février)

➤ L'assemblée générale annuelle de l'APFFQ les 21 et 22 février 2013 à l'hôtel L'Urbania de Trois-Rivières

Prochaine parution : 20 février 2013
 Pour information : 450 679-0540, poste 8792



Que ce temps des fêtes soit rempli de moments de bonheur et de joies partagées avec vos proches.


L'Association profite de cette occasion pour souligner tout le travail accompli en 2012 grâce à l'implication constante des producteurs et la collaboration remarquable de tous ses partenaires de l'industrie.

À TOUS, UN GRAND MERCI!
 PASSEZ UN MERVEILLEUX TEMPS DES FÊTES ET UNE BONNE ANNÉE 2013!



Sara, Jean-Luc, Thérèse, Isabelle, Caroline et Geneviève

Mille mercis pour votre confiance témoignée tout au long de l'année. Nous sommes très enthousiastes de vous présenter nos nouveaux projets pour 2013. De toute l'équipe de Norampac, **joyeuses fêtes!**



LES FRAÎCHES DE L'INDUSTRIE

Les tendances économiques, les conditions du marché, la relève et le transfert de votre entreprise vous préoccupent? Passez voir votre directeur de comptes agronome Desjardins!



Notre bulletin des P'tits fruits change de peau et réserve plein de nouveautés. Surveillez son arrivée pour planifier vos plantations 2013. Contactez-nous : www.lareault.com.



Première plantation? Renouvellement de champs? Quels fraisiers, quels framboisiers dois-je planter? Vos pépiniéristes québécois vous guideront dans vos choix. Plants de qualité contrôlée.



Sacs industriels inc. sera présente à La Clinique petits fruits et Les Journées Horticoles, du 4 au 7 décembre 2012 au centre communautaire de Saint-Rémi. Venez nous voir, kiosque 30! www.indBAGS.com.

En collaboration avec :



Commanditaires majeurs :

Accueil et espace détente :



Conférences officielles :



Dîners officiels :



Site Internet de l'APFFQ :



Commanditaires supporteurs :



Diffuseur officiel : **La Terre** de chez nous